

Compte rendu conseil municipal de La Pesse du lundi 18 avril 2011

Etaient présents : MM. Christian DAVID, Jean Yves COMBY, Michelle PLOCKI, Pierre GRENARD, Francis MORICHEAU, Joël VUAILLAT, Cédric MERMET-BURNET (arrivé à 21h15), Emmanuel GRENARD (arrivé à 22h30).

Etaient absents : MM. Christian MILLET (pouvoir à Pierre GRENARD), Anne LOZNEANU (pouvoir à Francis MORICHEAU), Emile MARNAT (pouvoir à Christian DAVID).

Secrétaire de séance : Mr Joël VUAILLAT.

Points rajoutés :

Montant de la compensation T.P.U. versé par la Com Com Haut-Jura Saint-Claude.

Présentation et vote des budgets

1°/ Budget général :

C.A. 2010	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	408 206,03	325 317,57
Recettes	472 317,09	613 218,48
Résultat exercice 2010	64 101,06	287 900,91
Reprise exercice 2009 déficit excédent		- 276 533,23
Résultat de clôture	64 101,06	11 367,68

Le maire ayant quitté la salle, le Compte Administratif 2010, présenté par Pierre GRENARD, conseiller le plus âgé, est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le Compte de Gestion du Percepteur est approuvé à l'unanimité.

B.P. 2011	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	480 051,00	218 301,00
Recettes	480 051,00	206 934,00
Reprise exercice 2010 déficit excédent		11 367,00

Le Budget Primitif 2011, présenté par le maire est voté à l'unanimité.

2°/ Budget annexe « Assainissement »

C.A. 2010	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	27 631,19	45 399,96
Recettes	48 018,61	2 603,45
Résultat exercice 2010	20 387,42	- 42 796,51
Reprise exercice 2009 déficit excédent	8 109,48	25 993,14
Résultat de clôture	28 496,90	- 16 803,37

Le maire ayant quitté la salle, le Compte Administratif 2010, présenté par Pierre GRENARD, conseiller le plus âgé, est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le Compte de Gestion du Percepteur est approuvé à l'unanimité.

Une délibération est prise pour affecter la somme de 16 803,37 € à l'Investissement, et ainsi apurer le déficit constaté.

B.P. 2011		Fonctionnement	Investissement
Dépenses		58 245,00	29 123,00
Reprise exercice 2010	déficit		16 804,00
	excédent		
Recettes		46 552,00	45 927,00
Reprise exercice 2010	déficit		
	excédent	11 693,00	

Le Budget Primitif, présenté par le maire, est approuvé à l'unanimité.

Arrivée de Cédric Mermet-Burnet à 21h15

3°/ Budget annexe « Lotissement »

C.A. 2010		Fonctionnement	Investissement
Dépenses			33 715,63
Recettes			
Résultat exercice 2010			
Reprise exercice 2009	déficit	- 15 713,55	- 757 649,98
	excédent		
Résultat de clôture		- 15 713,55	- 791 365,61

Le maire ayant quitté la salle, le Compte Administratif est approuvé à l'unanimité.

Le compte de Gestion du Percepteur est approuvé à l'unanimité.

B.P. 2011		Fonctionnement	Investissement
Dépenses			37 235,00
Reprise exercice 2010	déficit	15 715,00	791 365,61
	excédent		
Recettes		15 715,00	828 600,61

Le Budget Primitif, présenté par le maire, est approuvé à l'unanimité.

Vote des taux des taxes locales

Le maire propose une augmentation de 2% des taux actuels, pour une recette de 146 007 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, il est décidé d'une augmentation de 2% soit :

- T.H. à 12,94 % pour un produit attendu de 49 987,00 €
- F.B. à 24,30 % pour un produit attendu de 69 911,00 €
- F.N.B. à 33,05 % pour un produit attendu de 26 109,00 €

Point n° 01 : l'R de La Pesse

Suite à la demande de Michèle Grenard pour l'insertion d'un article dans l'R de La Pesse, un tour de table est fait pour répondre à la question « quelle est la vocation première de l'R de La Pesse ? »

Pour la majorité des membres du conseil, il convient de faire paraître des articles d'information et non pas des articles pouvant générer des polémiques.

Christian David se charge de préparer un article, reprenant le dossier « TP Grenard » dans le prochain numéro à paraître.

Point n° 02 : attribution de la compensation versée par la nouvelle communauté de communes.

Le maire donne lecture du courrier du président de la Communauté de Communes “ Haut-Jura Saint-Claude ” qui rappelle que le montant de l’attribution de compensation pour chacune des communes appartenant à la ComCom résulte de la différence entre les recettes transférées à la communauté de communes et les dépenses transférées par les communes à la communauté de communes. Il convient maintenant d’en faire délibérer chaque conseil municipal.

Considérant que la commune de La Pesse percevra 52 093 €, une délibération est prise, à l’unanimité des membres présents pour accepter ce montant.

Point n° 03 : Eglise devis de la S.A.E. pour pose parafoudres (circuits électriques)

Suite à la visite annuelle de maintenance des cloches de l’église, la Société Annecienne d’Equipement a fait parvenir des devis pour la mise en conformité des circuits électriques.

- a) mise en conformité du tableau de clocher et lignes d’alimentation pour la somme de 2 071,00 € HT soit 2 476,92 € TTC.
- b) Fourniture et pose d’un parafoudre de type II sur le coffret électrique des cloches pour la somme de 350,00 € HT soit 418,60 € TTC
- c) Fourniture et pose d’un parafoudre au niveau du disjoncteur principal pour la somme de 1 275,00 € HT soit 1 524,90 € TTC.

Le conseil municipal, à l’unanimité des membres présents, accepte ces devis et autorise le maire à les signer “pour accord”

Questions diverses :

1-Tour du Jura cycliste les 13, 14 et 15 mai 2011.

La Pesse est « ville-étape » le samedi 14 mai. Il est proposé de contacter Mr Monrolin pour la présentation du programme.

2- Association Dog et Cie : réservation de la salle de mairie pour réunion le 26 avril à 18h30.
Arrivée Manu Grenard à 22h30

3- Cabane à Chaudезembre :

Le maire se dit déçu du manque d’enthousiasme des jeunes qui n’ont pas encore entrepris la moindre démarche pour faire établir un devis à présenter en mairie.

Il convient de relancer ce projet, la cabane devant être remise en état avant le 11 juin 2011 pour le concours de pétanque des pompiers.

4- Cédric Mermet-Burnet fait un résumé de la visite sur les terrains communaux du Collendron, sur la commune des Bouchoux ; beaucoup d’épines et de petits sapins de moins de 2 ans seraient à couper, pour redonner de l’espace.

Ces terrains sont actuellement loués à Mme Agnès Royet, qui accepterait d’en céder une partie à Mr Thomas Verpillot pour lui permettre d’avoir une surface suffisante pour son exploitation ovine.

Séance levée à 23h00.

Prochaine réunion prévue le 24 mai 2011.